

# TARIFICATION DES SERVICES DE GARDE SUBVENTIONNÉS POUR 2018



## Quel est votre revenu familial ?

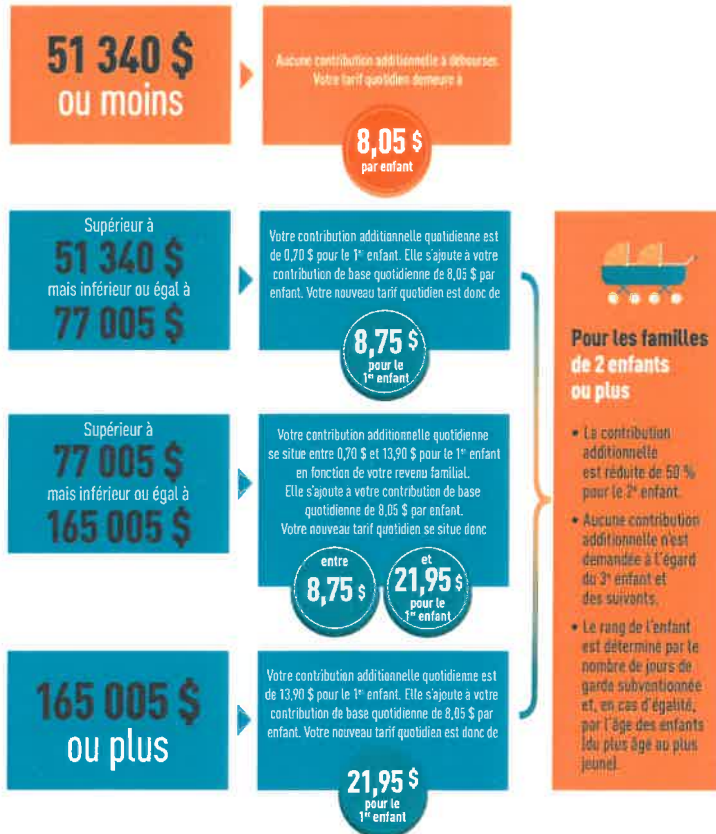
### Qu'est-ce que le revenu familial ?

- Le revenu familial correspond au **revenu net\*** pour l'année 2017.
- Si vous avez un conjoint au 31 décembre, votre revenu familial correspond à votre revenu net\* plus celui de votre conjoint.

\* Définition selon Revenu Québec.

### Pour les parents séparés

- La contribution additionnelle se calcule d'après le revenu familial du parent qui est tenu de payer la contribution de base conformément à l'entente de services de garde qu'il a signée.
- Si deux parents séparés partagent le paiement de la contribution de base, la contribution additionnelle sera calculée séparément, selon le revenu familial de chacun des parents.
- Si l'un des parents a un conjoint au 31 décembre, son revenu familial comprend le revenu de son conjoint.
- Il est donc possible que la contribution additionnelle des parents séparés soit différente d'un parent à l'autre.



### Pour les familles de 2 enfants ou plus

- La contribution additionnelle est réduite de 50 % pour le 2<sup>e</sup> enfant.
- Aucune contribution additionnelle n'est demandée à l'égard du 3<sup>e</sup> enfant et des suivants.
- Le rang de l'enfant est déterminé par le nombre de jours de garde subventionnée et, en cas d'égalité, par l'âge des enfants (du plus âgé au plus jeune).

2<sup>e</sup> ENFANT : CONTRIBUTION ADDITIONNELLE RÉDUITE DE 50 %

3<sup>e</sup> ENFANT : AUCUNE CONTRIBUTION ADDITIONNELLE

### COMMENT VERSER VOTRE CONTRIBUTION

La contribution de base quotidienne de 8,05 \$ par enfant est directement versée à votre service de garde subventionné.



Toute contribution additionnelle, modulée en fonction de votre revenu familial, sera versée à Revenu Québec au moyen des retenues à la source ou des acomptes provisionnels ou lors de la production de votre déclaration de revenus.

SERVEZ-VOUS DE CES OUTILS POUR CALCULER : MFA.GOUV.QC.CA

#### VOTRE COÛT DE GARDE QUOTIDIEN



Estimez le coût quotidien de la place occupée par votre enfant considérant la contribution additionnelle.

#### CONTRIBUTION ADDITIONNELLE

À PRÉVOIR POUR LES SERVICES DE GARDE SUBVENTIONNÉS



Estimez le montant total de votre contribution additionnelle par période de paie.



### Comment planifier votre contribution additionnelle ?

- Faites augmenter vos retenues d'impôt du Québec à la source par votre employeur.
- Haussez le montant de vos acomptes provisionnels si vous êtes travailleur autonome.
- Épargnez le montant de la contribution additionnelle.

